

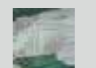


FIGURE 82 : CARTE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES 2/2






### PROJET ÉOLIEN DE MAZEROLLES

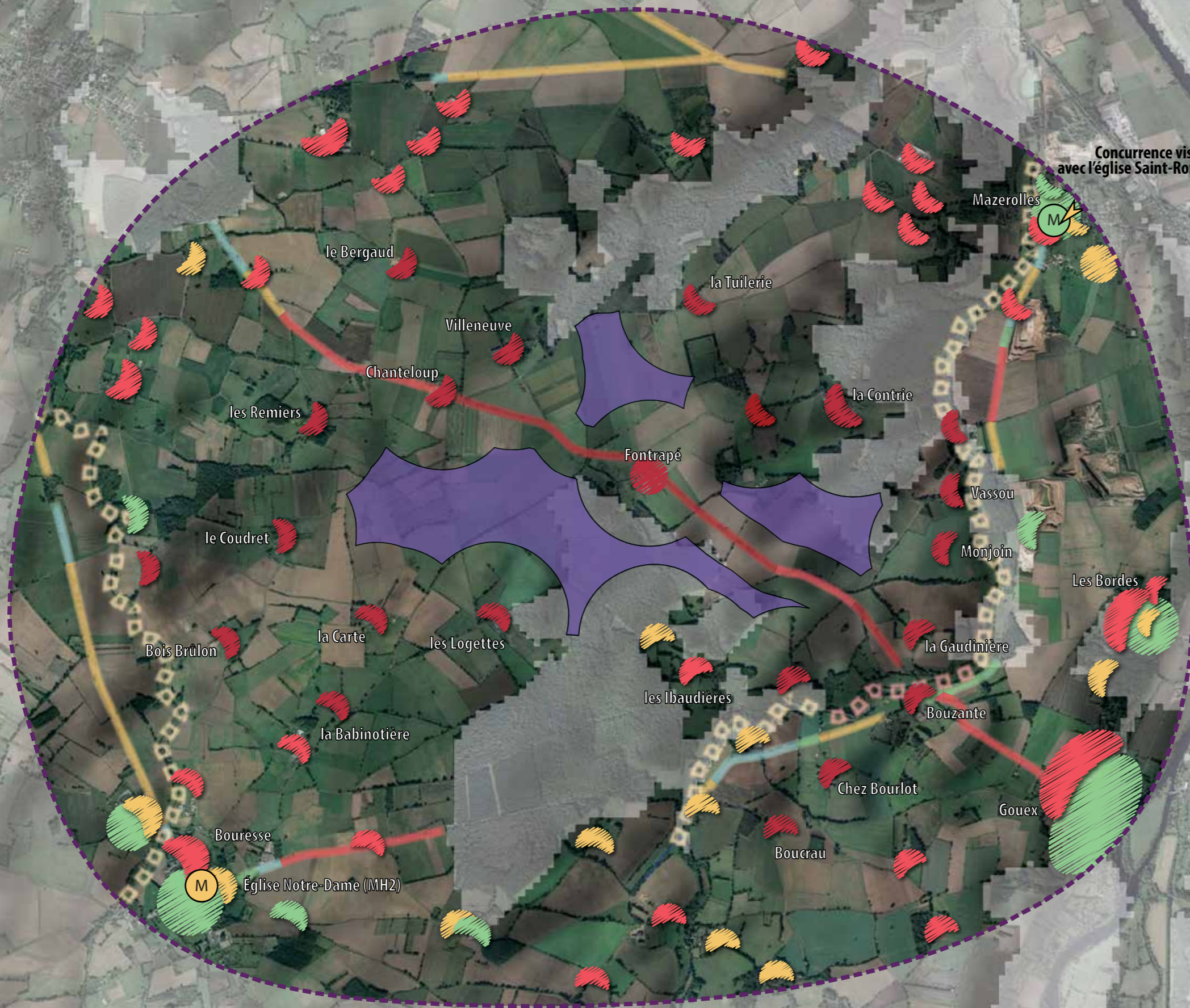
-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate : entre 3 et 4,5 km
-  Secteur sans visibilité théorique vers le projet éolien

### Gradient de la sensibilité paysagère

-  Très faible
-  Faible
-  Modérée
-  Forte
-  Très forte

### Nature de la sensibilité paysagère

-  Perception depuis les axes de communication
-  Perception des vallées
-  Visibilité depuis un Monument Historique
-  Perception depuis l'habitat
-  Concurrence visuelle avec une silhouette de bourg ou covisibilité avec un Monument Historique





# ÉTUDE DES VARIANTES

# PARTIE 2

143

# PARTIE 2. ÉTUDES DES VARIANTES

La démarche de définition de la configuration du parc éolien s'inscrit dans une réflexion globale.

L'implantation finale est déterminée au terme d'une comparaison de variantes potentielles combinant, entre autre, géométrie du projet et choix du modèle d'éolienne. Cette évaluation croise la faisabilité technique, foncière et économique du projet, avec sa cohérence paysagère, écologique et plus généralement environnementale.

D'un point de vue paysager, l'impact visuel du projet est estimé grâce à la réalisation de photomontages qui permettent de se représenter le nouveau paysage avec les éoliennes construites. Ils sont réalisés depuis des points de vue représentatifs des principaux enjeux, relevés dans l'analyse paysagère de l'état initial, et permettent d'appréhender la lisibilité de l'implantation et son ancrage dans le site, notamment vis-à-vis des lignes de force, ainsi que les rapports d'échelle, en fonction de l'altimétrie, des interdistances, de la taille apparente (qui est fonction de l'éloignement) et du nombre d'éoliennes.

Implanter les éoliennes dans le respect du paysage contribue à l'acceptation future du projet.

## A . PRÉSENTATION DES VARIANTES

Plusieurs variantes ont été étudiées afin de définir le projet éolien le plus adapté aux caractéristiques et aux différentes contraintes du site.

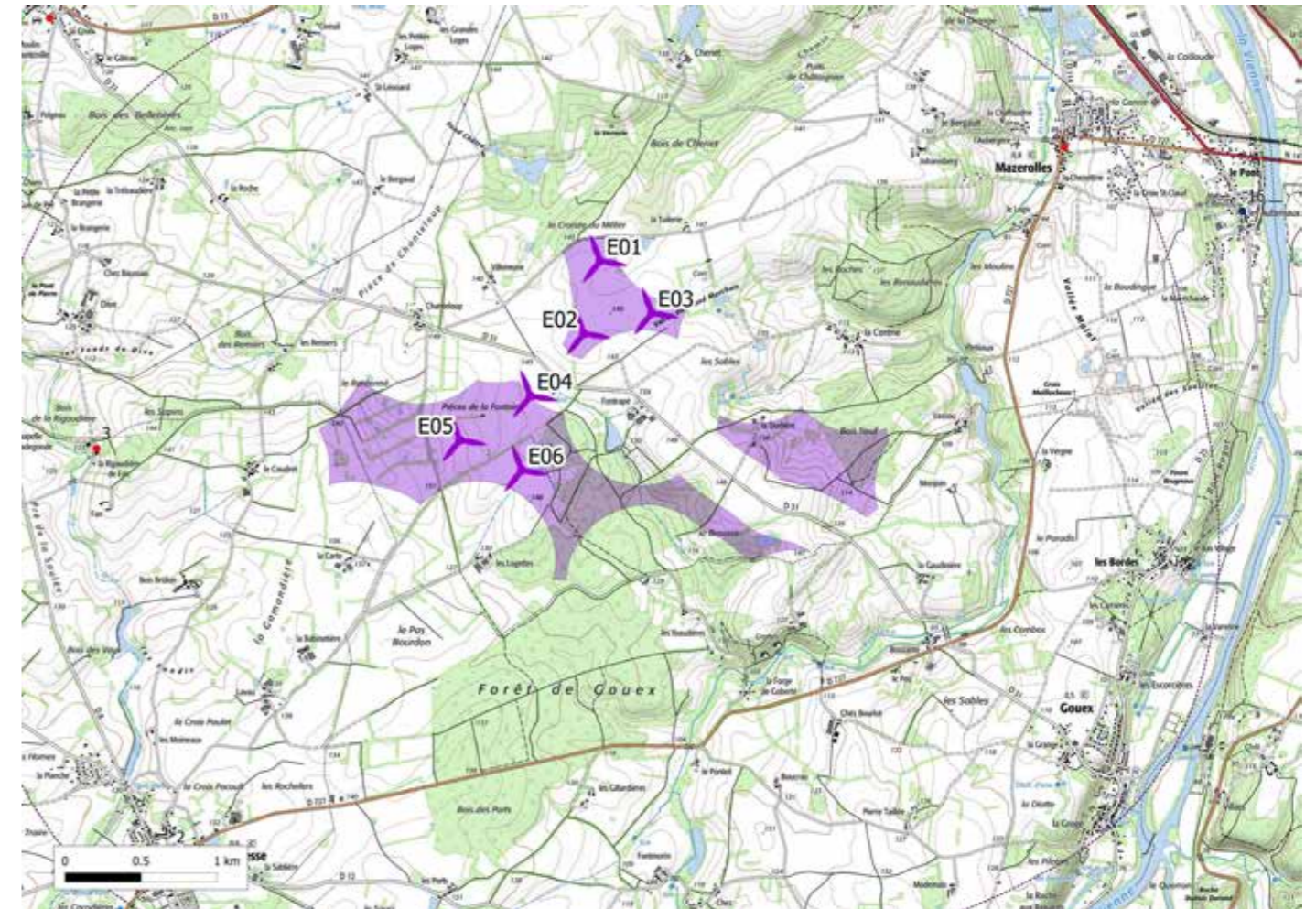
Pour le projet de Mazerolles, les éléments qui ont motivé le choix des variantes sont (sans ordre de priorité) :

- > le nombre d'éoliennes et leur hauteur
- > le recul vis-à-vis des habitations et la lisibilité du projet depuis ces lieux de vie
- > le recul vis-à-vis de la vallée de la Vienne et du Goberté
- > la régularité des inter-distances entre les éoliennes
- > la présence d'une ligne à haute tension

De plus, la ZIP en elle-même tient compte d'un éloignement de 500 m vis-à-vis des habitations, égal au recul réglementaire.

Au final, 3 variantes d'implantation ont été projetées et comparées. Pour chacune d'entre elles, une description synthétique est présentée ci-après.

### ■ VARIANTE 1



Nombre d'éolienne	6
Hauteur moyen / bout de pale	125 m / 200 m
Modèle	V150/N149
Géométrie entre éoliennes	Deux bouquets de trois éoliennes de part et d'autre de la RD31
Interdistances entre éoliennes	E01 - E02 : 488 m // E02 - E03 : 465 m E02 - E04 : 539 m // E04 - E05 : 547 m E05 - E06 : 539 m
Distance minimale d'une habitation	583 m (E01), La Tuilerie 605 m (E06), Fontrapé
Distance minimale d'une vallée	1,8 km (E6) Vallée du Goberté 4,3 km (E6), Vallée de la Vienne
Cohérence paysagère	Cette variante à 6 éoliennes occupe une majeure partie de la zone ouest de la ZIP. Elle présente cependant un nombre important de machines et l'implantation en double bouquet (bien que symétrique par rapport à la RD 31) peut donner lieu à des chevauchements de rotors selon la localisation de l'observateur.